

Séance du 6 septembre 2023

~~~~~

L'an deux mille vingt-trois, le 6 septembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie du Seure sous la présidence de Monsieur Alain POTTIER, Président ; d'après les convocations en date du 30 août 2023.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, MM. POTTIER Alain et BUINIER Éric.

Délégués du Seure : Mme CHURLAUD Sylvie et M. CHASSERIEAU Philippe.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice, FAYS Dominique et CHALIFOUR Robert.

Absent excusé : M. ROUDIER Patrick (pouvoir à M. Philippe CHASSERIEAU)

Madame Sylvie CHURLAUD a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2023
- Matériel
- Travaux en commun
- Questions diverses

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2023**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2023 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

#### **a) Tracteurs :**

- **Lamborghini de Migron :** En broyant en août les bords de route avec le Berti à Villars les Bois, Thomas a entendu la vitre arrière de la cabine du tracteur exploser. Jet de pierre ? Sur les conseils de M. Fabrice BARUSSEAU, Monsieur le Président a demandé à l'entreprise THOUARD un devis de remplacement par une vitre en plexiglas (887.11 €). Le dommage est pris en charge par l'assurance GROUPAMA sans application de franchise. De plus, un stabilisateur a été fixé sur l'attelage par THOUARD (70.36 € TTC)
- **Lamborghini de Villars :** La somme de 930.46 € correspondante au changement de la vitre de la porte du tracteur a été versée par GROUPAMA le 27 juillet 2023. Afin de créer une masse sur les roues, une petite colonne a été ajoutée par THOUARD (546.36 € TTC)
- **Deutz :** La somme de 963.89 € correspondante au remplacement de la vitre de la porte et du rétroviseur cassés lors du choc à Migron avec le mât du gyrophare du tondeur Kubota a été versée par GROUPAMA le 25 août 2023.

#### **b) Tractopelle :**

On a reçu les 2 vérins d'assistance pour la manœuvre de la vitre arrière commandés à KLEBER MALECOT. Il faut maintenant les installer.

M. Maillard de MECACONTRÔLE procèdera à la vérification annuelle du tracto pelle et celle biannuelle de la nacelle jeudi 7 septembre à 8 h 30 au Seure.

Il reviendra en mars 2024 pour contrôler la nacelle et en septembre 2024 pour le tracto pelle.

**c) Broyeur Berti :**

La courroie a été remplacée et le patin gauche a été remis en état (Facture THOUARD du 31 juillet 231.71 €)

**d) SMA :**

Un nouveau croisillon + une soudure ont donné lieu à une facture de 139.57 € le 31 juillet 2023.

**e) Tondeur :**

En juin, ESPACE TARDY a remplacé les pneus avant et fixé une roue de plateau au KUBOTA de Migron (197.51 € TTC), mais il est reparti chez TARDY car il ne démarre pas (batterie ?) et vibre en braquant les roues et avec la prise de force (devis à 673.96 € TTC reçu ce 6 septembre).

Monsieur le Président affirme avoir toujours eu des soucis sur ce matériel. Il faudrait faire le point sur les heures des tondeurs et chercher un autre réparateur ?

**f) Goudronneuse :**

2 électrovannes ont cédé. Aussi, Monsieur le Président en a commandé 6 à SEFI Cognac en fonction du prix unitaire de 120.92 € HT contre 144.84 € HT chez THOUARD.

Il a demandé un autre devis à SEFI sur des électrovannes standard.

Monsieur Dominique FAYS suggère d'en commander d'avance pour la prochaine saison de goudronnage.

**g) Remorque :**

Un agent a signalé un problème de fuite sur le vérin hydraulique de la remorque de Migron. La réparation sera prise en main par le SIVOM.

### **3- Travaux :**

**a) Point à temps :**

Petit récapitulatif :

- En juin : Le Seure : 21 et 23 (Florian/Jean-Paul) et 26-27-28 (Thomas/Florian/Jean-Paul)
- Juillet : ⇒ Le Seure : 5 et 6 (Florian/Jean-Paul/David)  
⇒ Villars : 31 (Thomas/Jean-Paul)
- Août : Villars : 4-7-8-17-18 (Florian/Thomas)/nettoyage du matériel le 22 (Florian/Thomas)

Le PATA à Migron est envisagé pendant 4 jours dès le remplacement des électrovannes défectueuses sur la goudronneuse :

- Septembre : 18 (après-midi)/19/20/21 avec Jean-Paul + Florian et Thomas en alternance.

**b) Broyage :**

Lundi 11 septembre :

- Thomas va au Seure pour atteler avec Jean-Paul le SMA sur le tracteur du Seure
  - Puis Jean-Paul se rend à Migron pour atteler avec Thomas l'autre SMA sur le tracteur de Migron.
  - Jean-Paul repartira de Migron avec le tracteur Landini pour ramasser sur Le Seure les branches élaguées par Enedis.
- Broyage à Migron : 11 (après-midi) + 12 + 13 septembre avec Florian et Thomas

M. Philippe CHASSERIEAU précise de la part de M. Patrick ROUDIER de bien faire attention à ne pas faire monter le matériel en température.

Monsieur Fabrice BARUSSEAU est sûr que la période des broyages serait plus courte si le SIVOM se limitait aux stricts biens communaux. Pourquoi alors broie-t-on les fossés des champs qui sont privés ?

Monsieur le Président annonce qu'après les broyages, MIGRON aura besoin des agents du SIVOM pour des travaux de terrassement sur les aires de jeux.

#### **4- Questions diverses :**

Monsieur le Président

- rappelle que Florian et Jean-Paul sont convoqués à la visite médicale lundi 18 septembre au matin à APAS Saintes.
- donne à M. Philippe CHASSERIEAU la clé du nouvel atelier technique de Villars les Bois à remettre à Jean-Paul, ainsi que des vêtements de travail pour Jean-Paul (2 bermudas, 1 veste et 4 tee-shirts orange)
- informe de la journée du 14 septembre 2023 consacrée à la formation « Attestations de compétences Tracteur/Tondeuse (pour 2 agents) et Épareuse (pour 4 agents)» effectuée par Contrôle Levage sur le site de Migron.

Monsieur Philippe CHASSERIEAU demande de la part de Jean-Paul quand lui seront remboursés les 36 € de sa visite médicale de certification pour son permis de conduire. Il lui ait répondu que cet argent est versé directement sur son compte bancaire, et n'apparaît pas sur la feuille de paie.

Monsieur et Madame POTTIER seront absents du 9 au 30 septembre. Monsieur Frédéric FÉRAND, adjoint au maire de Migron, remplacera M. Alain POTTIER pour la gestion des travaux propres de la commune de Migron.

Le prochain comité syndical est prévu le mercredi 4 octobre 2023  
à la mairie de Migron

---

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20 heures et ont signé au registre les membres présents.*

Le Président,  
Alain POTTIER

Le secrétaire,  
Sylvie CHURLAUD

Les Membres du comité syndical,

Robert CHALIFOUR

Agnès POTTIER

Fabrice BARUSSEAU

Philippe CHASSERIEAU

Patrick ROUDIER  
(pouvoir à Philippe CHASSERIEAU)

Éric BUINIER

Dominique FAYS